

SIGNATURE OFFICIELLE DE L'AVENANT 2021 À LA CONVENTION D'APPUI À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET D'ACCÈS À L'EMPLOI SUR LE DÉPARTEMENT DU CANTAL

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL



L'Assemblée départementale a décidé, le 27 juin 2019, de s'engager dans une démarche de contractualisation pluriannuelle avec l'État en approuvant la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi 2019-2021.

L'avenant 2021 ajuste les actions et les niveaux d'engagement financier selon les mêmes règles, à savoir :

- un co-financement **50 % État**,
- un co-financement **50 % Conseil départemental**,
- des **crédits de l'État** non comptabilisés dans le Pacte financier.

Cette **stratégie nationale pluriannuelle** est dotée d'une enveloppe globale de **8 Md€** répartis sur **3 ans**. Elle mobilise, pour la partie qui concerne directement le **Conseil départemental**, des moyens d'un **fonds national d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi** qui pourrait atteindre **200 M€ à l'horizon du quinquennat**. Le **soutien de l'État au Département du Cantal en 2021** sera de **344 068 € (+ 93 959 € par rapport à 2020)**.

Dans sa **3^{ème} année de déploiement**, elle entend toujours s'attaquer tout particulièrement à la **pauvreté** dès les **1^{ères} années de la vie**, garantir au quotidien les **droits fondamentaux** des enfants, assurer à tous les jeunes un **parcours de formation** leur permettant d'acquérir des compétences et de prendre leur indépendance, rendre les **droits sociaux** plus accessibles, équitables et incitatifs à l'activité et investir pour l'**accompagnement** de tous vers l'emploi.

Les **engagements du Département**, déclinés à travers un **plan d'actions triennal**, sont toujours **très concrets et opérationnels** et restent dans la **continuité des orientations déjà fixées**, notamment dans le domaine de l'insertion où l'emploi doit être la priorité. Les principaux **partenaires (CAF, Pôle Emploi, Missions locales)** sont **toujours associés** à la réalisation de ces actions.

L'avenant 2021 propose de **reconduire les actions engagées** en 2019 ou en 2020 et **d'en ajouter de nouvelles**.

1/ Engagements du socle, déployés sur tous les territoires signataires

Thème : Prévenir toute sortie sèche de l'ASE

- Fiche-Action 1-1 : Accompagner les sorties d'une mesure de placement (*action 2019 reconduite en 2020 et 2021*)

Thème : Refonder et revaloriser le travail social au service de toutes les familles

- Fiche-Action 2-1 : Déployer un Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité sur le territoire départemental ; Faciliter l'accès aux droits par un accompagnement aux outils numériques (*action 2019 reconduite en 2020 et 2021*)

- Fiche-Action 3-1 : Référents de parcours (*action nouvelle 2020, reconduite en 2021*)

Thème : Insertion des allocataires du RSA - Orientation et parcours des allocataires

- Fiche-Action 4-1 : Mettre en œuvre des rendez-vous de l'orientation et des parcours coordonnés d'insertion des allocataires du RSA (*action 2019 reconduite en 2020 et 2021*)
- Fiche-Action 5-1 : Garantie d'activité (*action 2019 reconduite en 2020 et 2021*)

Thème : Mise en place du plan de formation des travailleurs sociaux

- Fiche-Action 6-1 : Formation des travailleurs sociaux (*action nouvelle 2020 reconduite en 2021*)

Thème : Mobilités solidaires afin de lever les freins à la mobilité des personnes éloignées de l'emploi

- Fiche-Action 7-1 : Mobilités à des fins d'insertion professionnelle (*action nouvelle 2021*)

2/ Engagements à l'initiative du Département du Cantal

Thème : Garantir les droits essentiels

- Fiche-Action 8 : Prévenir et lutter contre le surendettement : déploiement d'un dispositif "accueil informations budget" (*action 2019 reconduite en 2020 et 2021*)

- Fiche-Action 9 : Soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique (*action nouvelle 2020 reconduite en 2021*)

- Fiche-Action 10 : Soutien à l'insertion des publics issus de la communauté des gens du voyage (*action nouvelle 2021*)

COÛT GLOBAL PAR ACTION

*État + Conseil
départemental*

>> 61 600 €

>> 120 000 €

>> 60 000 €

>> 127 870 €

>> 59 896 €

>> 80 000 €

>> 30 011 €

>> 60 000 €

>> 18 748 €

>> 40 000 €



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité